

Extrait du Université Populaire de Toulouse

<https://www.universitepopulaireretoulouse.fr/spip.php?article327>

Entretien avec Evelyne Malaterre

- Université Populaire de Toulouse - Thématiques - Démocratie -

Date de mise en ligne : vendredi 26 décembre 2014

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

Radio, journaux, ne parlent que de ça, nous ne nous souvenons pas qu'une grève de salariés soit popularisé de la sorte. Pourtant tous les syndicats de médecins, dont le SMG, n'appellent pas à la grève et appelle à ne pas faire grève.

Pourtant dans le cas de conflit du travail, quand un syndicat n'appelle pas à la grève, il défile devant les micros ! Les médecins, les spécialistes, boostés par les récentes mobilisations d'autres professions libérales et encouragés par les reculs incessants du gouvernement n'a pas tenu compte du report de la loi et continu à appeler à la grève. Une bonne nouvelle malgré tout les urgentistes ont eux décidé de lever leur préavis de grève.



Nous avons interrogé **Evelyne Malaterre**, membre du SMG.

1 - Le gouvernement vient de décider de retarder l'application de la nouvelle loi, pour autant le mot d'ordre de grève n'est pas levé, faut-il comprendre que les médecins ont marqué un point et veulent définitivement enterrer la loi ?

La loi va être rediscutée, on peut craindre que le gouvernement recule face aux conservatismes. Les principales revendications portent sur la suppression du tiers payant généralisé et les revendications tarifaires autour du prix des consultations. Le SMG est favorable au tiers payant généralisé qui facilite l'accès aux soins et surtout à un moment de difficultés grandissantes pour de nombreuses personnes. Mais nous demandons aussi que sa gestion soit facilitée avec un guichet unique qui serait l'assurance maladie solidaire. Nous ne souhaitons pas que les mutuelles, inégalitaires et coûteuses, contractualisent individuellement avec les médecins. En ce qui concerne les revendications tarifaires, les syndicats appelant à la grève omettent de signaler l'existence des ROSP (rémunération sur objectifs de santé publique), véritable prime à la performance que le SMG a appelé à boycotter et en demande la suppression (1) Le SMG a toujours revendiqué la sortie du paiement à l'acte (2), le développement d'autres modes de rémunération. et surtout la suppression des dépassements d'honoraires.

2 - Que pensez vous de cette loi ? Qu'elles sont les propositions qui provoquent ce conflit ?

Cette loi est décevante et le SMG est en colère. En dehors de la question du tiers payant, cette loi ne permet pas de promouvoir des structures de santé collectives, coordonnées et innovantes qui seraient une réponse possible aux problèmes des déserts médicaux.(soins primaires, soins de proximité) Elle poursuit l'étranglement du service public hospitalier. Elle réduit notre formation professionnelle que nous revendiquons indépendante et organisée démocratiquement. Nous regrettons une régionalisation du système de santé avec une fonction trop bureaucratique et pas suffisamment démocratique de l'ARS.

3 - Il y a une question dans ce conflit qui fait écho un peu à l'air du temps, c'est celui de la liberté d'installation. D'un côté bien des habitants de zones rurales ou de quartier populaires pestent contre

l'absence de médecins, mais en même temps le terme liberté semble éteindre les colères. Qu'y a-t-il derrière ce problème ?

Le SMG souhaite un débat public sur la liberté d'installation prenant en compte les besoins de santé de la population. Nous proposons d'autres modes d'exercice, pluridisciplinaires qui pourraient apporter une solution au problème des déserts médicaux. Ce n'est ni la poursuite du paiement à l'acte ni les augmentations tarifaires qui attireront les jeunes médecins dans ces zones là, où disparaissent aussi les services publics.(3) Il serait souhaitable que les citoyens s'expriment sur ces questions concernant notre protection sociale solidaire et l'organisation de notre système de santé. Ce débat ne doit pas être celui exclusif des médecins. Il faudrait un soutien de la population pour avancer autrement.

4 - Dites nous quelques mots sur le SMG.

Nos analyses sont disponibles sur le site du SMG Syndicat de la Médecine Générale et sur le site de la revue Pratiques cahiers de la médecine utopique.

(1) Appel au boycott de la prime à la performance :

<http://www.smg-pratiques.info/Appel-au-boycott-de-la-prime-a-la.html>

(2) charte du SMG : <http://www.smg-pratiques.info/Charte-du-Syndicat-de-la-Medecine.html>

(3) Revue Pratiques n°60 : Les déserts médicaux : où est le problème ?